



Programme de formation

**PLATES-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNES
(PEMP)**

Selon la recommandation 386

***Personnes
concernées
Pré requis***

- Les opérateurs chargés d'utiliser des PEMP.
- Aptitude médicale.
- Etre âgé de 18 ans minimum.

Durée

- 1 à 5 jours soit 7 à 35 heures
(en fonction du niveau des participants et du matériel utilisé)

***Objectifs
pédagogiques***

- Etre capable d'utiliser Les PEMP en sécurité.

***Moyens
pédagogiques***

- Supports écrits et numériques
- Livret stagiaire
- Documents réglementaires des organismes de prévention
- Documents techniques, notices fabricant

Contenu

- Théorie :
- Connaissance de base du code la route.
 - Devoirs et responsabilités des utilisateurs de PEMP.
 - Connaissance des de la classification par catégorie des PEMP.
 - Caractéristiques de chaque catégorie et connaissance de la technologie des différents organes.
 - Risques inhérents au fonctionnement de l'engin.
 - Les règles de conduite.
- Pratique :
- Examen d'adéquation.
 - Vérifications de l'état général et des dispositifs de sécurité.
 - Positionnement, conduite, circulation et manœuvres.
 - Maintenance de premier niveau.

Evaluation

- Evaluation théorique : sous forme d'un QCM
- Evaluation pratique : mise en situation selon les thèmes abordés dans la recommandation 386 de la CNAMTS
- Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) ou Attestation de formation sanctionnant le résultat des évaluations théoriques et pratiques.